



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 26 juin 2018 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **MARSEILLE** (13) à :

BALTUS Anaïs
BOMBARDIER Clara
BRIKI Kalida
BRUN Jeanne [avec les félicitations du jury]
CHAMASSI Marie
FAURE-SOULET Ines
FERRAT Ludmilla
FREON Anaïs
GARNIER Jennifer
GIANNINI Sophie
METIDJI épouse BENHACENE Chahrazed [avec les félicitations du jury]
NAUDOT épouse SANTI Isabelle
SALA Marie
SIMONE Maryline [avec les félicitations du jury]
SOUSSI Gaëlle
VANWALLEGHEM Christophe
VUOSO Elodie [avec les félicitations du jury]
YAHYAOUI Anissa

Fait à Paris, le 26 juin 2018,
le président de jury,

Philippe DENRY

